Fillièremag'

N° spécial Octobre 2021

Zoom sur la commune nouvelle

Nos compétences à votre service

Fillière

pages 6-20
Les politiques de la commune et leur mise en œuvre

pages 22-23
Les objectifs 2026

page 28
Fillière à votre image

Édito ..... page 3

Données financières ..... pages 4-5

Aménagement du territoire ..... pages 6-7

Voirie, espace public ..... pages 8-9

Vie locale, culturelle et associative ..... pages 10-11

Action sociale ..... pages 12-13

Enfance, Jeunesse et Sports ..... pages 14-15

Citoyenneté et vie quotidienne ..... pages 16-17

Finances ..... pages 18-19

Les services supports ..... page 20

La participation ..... page 21

Objectifs 2026 ..... pages 22-23

Lexique ..... page 24

Tribunes ..... page 25

Fiche d'identité ..... page 26

Quiz ..... page 27

Portrait chinois… ..... page 28

Fillière

Responsable de la publication : Christian Anselme, Maire de Fillière
Rédaction : service communication, groupe de travail communication
Conception graphique : globule VERTE
Illustrations : globule VERTE, pch.vector/freepik
Impression : Photoplan

Pour en savoir plus...

Des questions sur le fonctionnement, les projets ou les objectifs de la commune ?
Rendez-vous le 16 novembre prochain à 20 heures pour le 2ème live Facebook avec Christian Anselme.

1.
Envoyez vos questions à l'adresse :
communication@commune-filliere.fr
jusqu'au 15 novembre

2.
ou posez-les en direct lors du live

Rendez-vous sur :
www.facebook.com/CommuneNouvelleFilliere
accessible à tous (sans compte Facebook)

Retenez la date

Vœux du maire à la population

Le maire et les élus présenteront leurs vœux à la population le **vendredi 21 janvier à la salle des fêtes d'Aviernoz**.

Plus d'informations prochainement disponibles sur le site :
www.commune-filliere.fr

« Née » le 1er janvier 2017, la commune de Fillière fêtera ses cinq ans dans quelques semaines. Nous avons souhaité profiter de cette occasion pour dresser un premier bilan de son fonctionnement à travers la présentation des différents services municipaux et de leurs missions.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces vingt-huit pages, la commune nouvelle, c'est plus de culture, plus d'actions en direction de la jeunesse et des personnes âgées, plus d'investissements au service de tous et une meilleure prise en compte de l'environnement. La fusion de nos cinq communes a permis de démultiplier les interventions à destination de la population tout en renforçant les capacités financières. Certes, comme je l'entends parfois, la commune nouvelle, c'est aussi plus d'agents, plus de dépenses de fonctionnement. C'est une réalité que j'assume. Comment en effet répondre à un niveau d'exigences qui ne cesse de croître sans moyens humains et financiers ? Pour accueillir et encadrer toujours plus de jeunes, entretenir 150 kilomètres de voirie, 50 bâtiments publics, mettre en place une politique foncière dans le but de construire des logements abordables, développer la culture, être aux côtés de nos 124 associations, garantes de la cohésion sociale, vous recevoir dans nos mairies quotidiennement, nous avons besoin de services spécialisés et compétents.
Cette montée en puissance a pu se faire sans mettre en péril nos finances grâce à la croissance continue de nos recettes qui s'explique par l'attractivité de notre territoire, l'excellente santé économique de notre département et la proximité de Genève.

La commune nouvelle, c'est également des investissements conséquents. Dans ce bulletin spécial, nous vous présentons les principaux projets menés depuis 2017 et ceux que nous allons mettre en place jusqu'en 2026. Conformément aux engagements pris, nous avons poursuivi jusqu'en 2020 les projets portés par les anciennes municipalités.
Les élections de 2020 ont marqué une nouvelle étape. Le programme que nous avons soumis à vos suffrages a été pensé à l'échelle de notre nouveau territoire communal, dans un souci d'équité et en prenant en compte les futures évolutions démographiques. Certes, la crise sanitaire nous a fait perdre de précieux mois pour lancer des travaux indispensables, tels que l'extension de l'école maternelle de Saint-Martin-Bellevue ou la construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche de Thorens-Glières. Pour rattraper le temps perdu, nous avons multiplié ces derniers mois les réunions de travail afin de prioriser nos actions et d'élaborer notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui sera voté en novembre. Il se traduira par d'importants investissements (28 millions), répartis sur l'ensemble du territoire et destinés à répondre à vos besoins.

Renforcer la participation citoyenne, vous associer aux décisions prises est une de nos priorités. À travers le Conseil citoyen, la mise en place de comités de proximité, l'organisation d'ateliers pour arrêter les contours de certains projets, nous souhaitons construire avec vous l'avenir de notre commune. Nous comptons sur votre investissement pour relever ensemble les défis qui nous attendent.

Christian Anselme, Maire de Fillière

Commune de Fillière • 300, rue des Fleuries, Thorens-Glières • 74570 Fillière
04 50 22 82 32 • accueil@commune-filliere.fr • www.commune-filliere.fr
Suivez-nous sur

QUELQUES INDICATEURS

	AVIERNOZ	ÉVIRES	LES OLLIÈRES	SAINT-MARTIN-BELLEVUE	THORENS -GLIÈRES	FILLIÈRE
	Avant la fusion (moyenne 2014-2016)					Après la fusion (moyenne 2017-2020)
Ratio de dépense d'investissement (équipements) / habitant	316,02 €	351,50 €	233,26 €	360,85 €	412,72 €	532,99 €
Ratio de dépense de fonctionnement / habitant	568,53 €	585,07 €	618,24 €	648,47 €	508,54 €	740,67 €
Encours de la dette /habitant	403,00 €	1550,67 €	148,00 €	125,33 €	543,00 €	450,25 €
Capacité de désendettement	2,5 ans	9,2 ans	1 an	1,4 ans	4,5 ans	1,9 ans

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

FONCTIONNEMENT

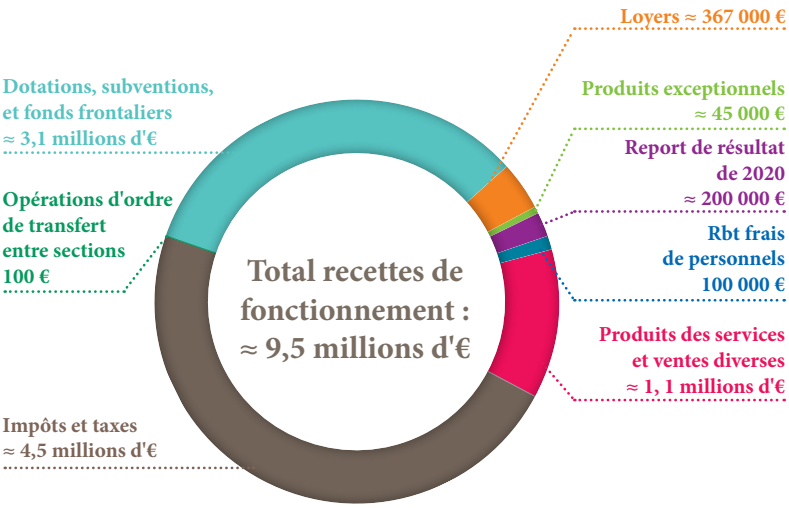

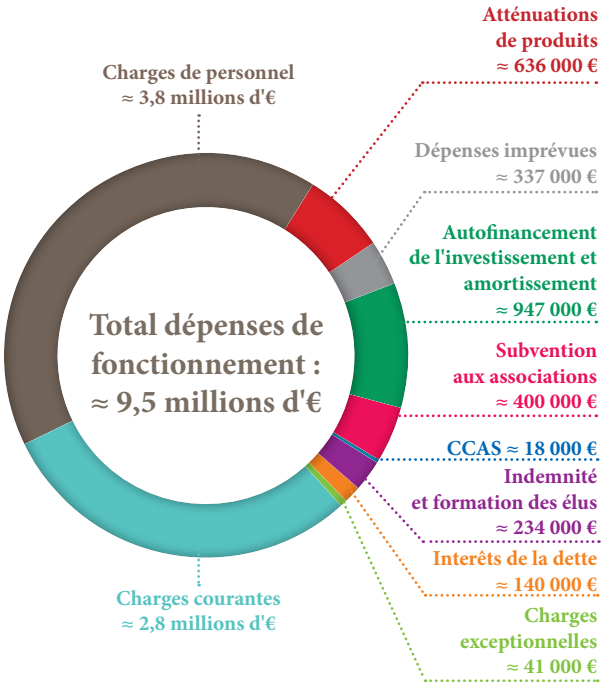

INVESTISSEMENT

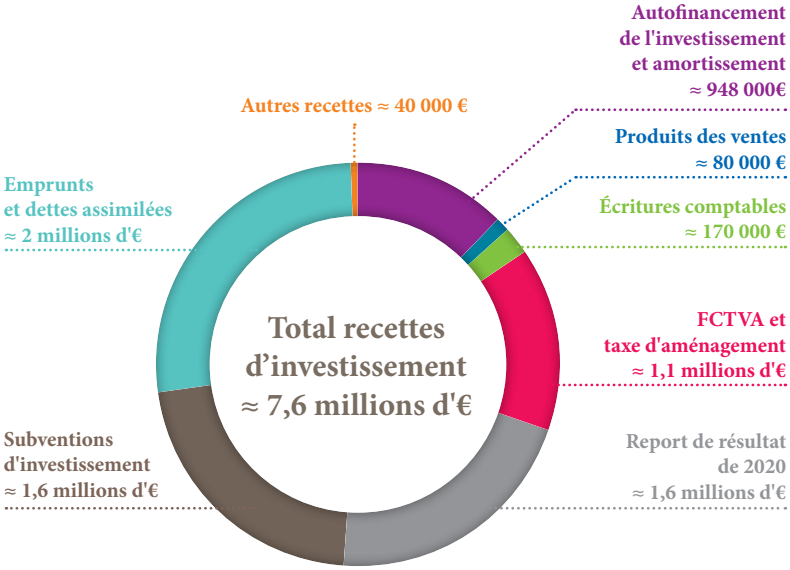

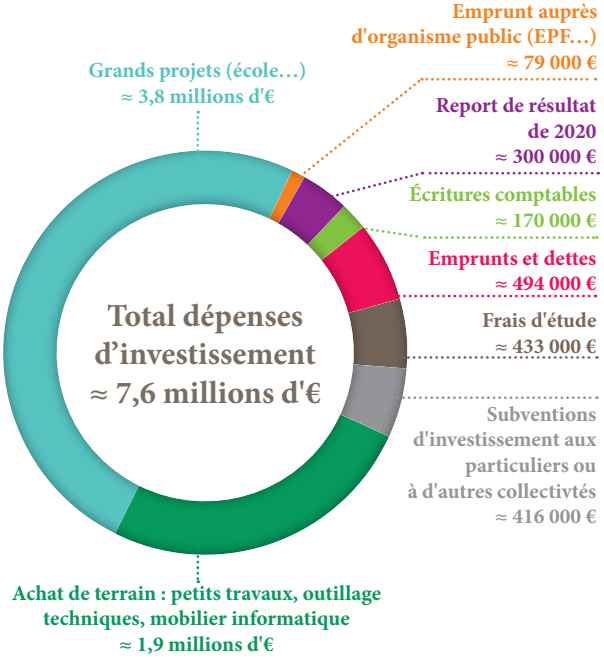

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026

Les élus se sont engagés dans un PPI jusqu'en 2026. L'objectif : planifier les investissements et s'assurer de leur soutenabilité, c'est-à-dire de la capacité de la commune à les financer. **Au total, d'ici à 2026, 28 millions d'investissements sont prévus.**

Dépenses d'investissement 28 094 050 €

Dont récurrent.....8 535 000 €

(investissement courant. Exemple : entretien de la voirie)

Dont structurant.....19 559 050 €

(grands projets. Exemple : création d'une école)

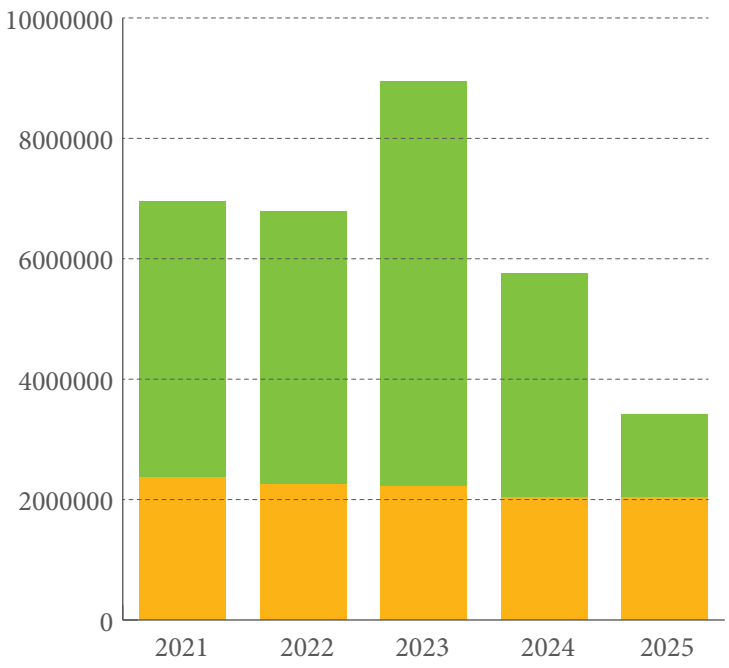

Évolution des dépenses d'investissement

Aménagement du territoire

AU QUOTIDIEN

1 responsable de pôle
Aménagement du territoire

Pôle opérations ciblées d'investissement
= 1 agent qui pilote les grands projets

1 instructeur
du droit des sols

1 agent administratif

1 élu référent + 9 membres de la commission

La commune a en charge et intervient sur :

- L'instruction et le suivi des dossiers d'urbanisme : permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme…
- L'ensemble des litiges liés à l'urbanisme
- Les affaires foncières (acquisitions, ventes, régularisations foncières…)
- Tout projet d'aménagement sur le territoire
- L'accueil du public et l'information du public sur l'aménagement du territoire, règlements et zonages des PLU, projets à venir…

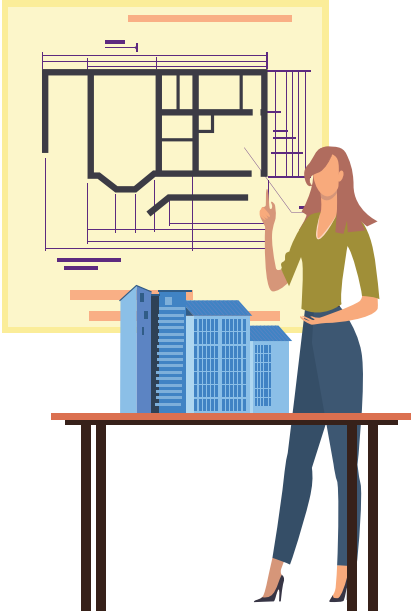

Des règlements d'urbanisme différents

La commune dispose encore de 5 règlements d'urbanisme différents, dans l'attente de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). La procédure d'élaboration du PLUI - Habitat Mobilité Bioclimatique lancée en juin 2018 par le Grand Annecy remplacera, à terme, les PLU ou Règlement National d'Urbanisme (RNU) des 34 communes formant le Grand Annecy.

Le saviez-vous ?

L'urbanisme, c'est en moyenne 793 dossiers traités par an dont :

- **357 certificats d'urbanisme**
- **219 déclarations préalables**
- **5 permis d'aménager**
- **128 permis de construire**

BUDGET 2021

TOTAL FONCTIONNEMENT SERVICE
= 230 170 €

TOTAL INVESTISSEMENT SERVICE
= 643 010 €

SES VALEURS

Equité • Égalité de traitement • Vivre ensemble • Écoute

4 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ Étude d'**aménagement des centres-bourgs** des villages d'Aviernoz et de Thorens-Glières
- ☑ **Étude d'aménagement** du Bognon avant son transfert au Grand Annecy (Thorens-Glières)
- ☑ Élaboration de **nouveaux PLU** pour Évires et Les Ollières
- ☑ **Modification des PLU** d'Aviernoz et d'Évires

LES + DE LA FUSION

Professionnalisation des agents désormais spécialisés dans le domaine

Renforcement du lien avec le Grand Annecy

Régularisations foncières

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Réaménagement des centres-bourgs de Thorens-Glières et Aviernoz
- Approbation du PLU de Saint-Martin-Bellevue
- Réalisation de zones de rejet végétalisées pour permettre l'assainissement à Évires (pilotée par le Grand Annecy)
- Renforcements électriques à Évires, Les Ollières, Thorens-Glières
- Création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) intercommunale à Thorens-Glières - Le Bognon (pilotée par le Grand Annecy)
- Participation à l'élaboration du PLU intercommunal Habitat Mobilité Bioclimatique
- La politique foncière : acquisition de terrains agricoles, acquisition de parcelles pour produire du logement social
- Réhabilitation de la Maison Challut et création de logements aux Ollières

Voirie, espace public

AU QUOTIDIEN

1 responsable de pôle
Cadre de vie et services techniques

Pôle opérations ciblées d'investissement
= 1 agent qui pilote les grands projets

1 responsable adjoint de pôle

1 responsable
du Centre Technique Municipal

1 assistante administrative

20 agents dans 4 secteurs
(bâtiment, propreté urbaine, voirie, espace public)

2 élus référents + 6 membres de la commission

La commune a en charge et intervient sur :

- La gestion du patrimoine routier, bâti, des espaces publics et des espaces verts
- La mise en œuvre des projets structurants : projets neufs ou des requalifications sur des routes, sur des bâtiments)
- La propreté urbaine : tournée de nettoyage manuelle sur les espaces publics et les plateformes de tri du Grand Annecy
- La viabilité des voies communales : déneigement, curage et fauchage des voiries.
- Le renforcement et la sécurisation du réseau électrique sur les propriétés communales
- La logistique évènementielle : tables, bancs, barnums, installations…
- L'entretien et l'amélioration du cadre de vie des citoyens et usagers : fleurissement, embellissement, mobilier urbain

Elle assure le service en cas d'urgence et d'évenements exceptionnels

Le saviez-vous ?

Le pôle technique, c'est aussi :

- **La rénovation énergétique des bâtiments**
- **150 km de voies communales**
- **11 circuits de déneigement**
- **50 bâtiments communaux : dont 5 groupes scolaires, 5 églises, 6 mairies, 4 salles polyvalentes, 5 bibliothèques**
- **Entretien de 34 logements (= un total de 25 000 m² de patrimoine bâti)**
- **10 hectares d'espaces verts à entretenir**
- **17 Aires de jeux**

BUDGET 2021

TOTAL FONCTIONNEMENT SERVICE
= 1 300 000 €

TOTAL INVESTISSEMENT SERVICE
= 2 590 000 €

SES VALEURS

Travail • Qualité • Services aux usagers • Gestion de l'urgence
Entraide • Environnement

8 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ **Giratoire** du Chaumet à Évires
- ☑ **Réparation de l'affaissement** de la route des côtes aux Ollières (le Chenet)
- ☑ **Réparation du Pont des Bys** (Chez Bruchon à Thorens-Glières)
- ☑ **Étude de la voie nouvelle du Bognon** avant son transfert au Grand Annecy
- ☑ **Rénovation de la Mairie d'Aviernoz**
- ☑ **Stade de foot synthétique** à Thorens-Glières
- ☑ **Grande salle polyvalente** de Saint-Martin-Bellevue
- ☑ **L'aménagement de la rue Capitaine Anjot et du Vuaz** (Aviernoz)

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Mise aux normes du vestiaire de foot à Évires
- Rénovation énergétique de bâtiment, dont l'école d'Évires
- Déploiement de la vidéo protection

LES + DE LA FUSION

La professionnalisation des agents - agents spécialisés dans le domaine

Plus de réactivité aux demandes

Des investissements importants sur l'ensemble des villages

La mise aux normes règlementaires des bâtiments publics et mise en place des diagnostics sécurité

Vie locale, culturelle et associative

AU QUOTIDIEN

Pôle opérations ciblées d'investissement
= 1 agent qui pilote les grands projets

1 responsable de pôle
Attractivité et vie locale

2 élus référents + 11 membres de la commission

5 bibliothèques en 1 réseau
1 coordinatrice, 1 agent et une quarantaine de bénévoles

1 agent
à l'espace Phil'arts
+ 5 personnes
dans le comité de pilotage

La commune a en charge et intervient sur :

- La vie locale : cérémonies, manifestations, vie associative, marché hebdomadaire, aménagements cyclables…
- La gestion, la programmation et l'animation de l'espace d'art et d'exposition (Phil'arts)
- La gestion et l'animation du réseau de 5 bibliothèques avec l'appui d'environ 40 bénévoles (acquisition, animation…)

Le saviez-vous ?

Le pôle attractivité et vie locale, c'est aussi :

- **La coordination de tout évènement ayant lieu sur le territoire**
- **L'organisation du Cross de Fillière, du Forum des associations et des 5 cérémonies commémoratives**
- **La relation et le soutien auprès des associations de Fillière (124 associations accompagnées ; conseil - veille - subventions - assistance logistique, etc.)**
- **L'accompagnement des projets menés par l'intercommunalité en matière de mobilité et d'environnement**

BUDGET 2021

TOTAL FONCTIONNEMENT SERVICE

= 182 340 €

- Associations/manifestations : 122 875 €
- Espace Phil'Arts : 40 425 €
- Bibliothèques : 19 040 €

TOTAL INVESTISSEMENT SERVICE

= 58 060 €

- Associations/manifestations : 10 200 €
- Espace Phil'Arts : 9 500 €
- Bibliothèques : 38 360 €

SES VALEURS

Solidarité • Soutien • Universalité de la culture

4 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ Ouverture de l'**espace d'exposition Phil'Arts** et recrutement d'un agent permanent chargé du commissariat d'exposition, du développement et de la médiation culturelle
- ☑ La création d'un réseau de **5 bibliothèques** qui propose une trentaine d'animations et évènements pour les enfants et les scolaires, grâce aux 40 bénévoles
- ☑ Recrutement de **2 agents** pour consolider le réseau des bibliothèques
- ☑ Acquisition d'un **nouveau logiciel de gestion** pour les bibliothèques

LES + DE LA FUSION

Création d'un pôle Attractivité Vie Locale : interlocuteur identifié pour les acteurs de la vie locale

Augmentation des moyens techniques et logistiques **pour le soutien aux associations**

Développement avec le Grand Annecy de projets de territoire (mobilité - environnement…)

Offre documentaire multipliée par 5 pour tous les habitants (près de 30 000 titres) avec la carte de lecteurs

+18% d'augmentation sur le budget alloué aux bibliothèques

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Création d'un évènement fédérateur en partenariat avec les acteurs locaux
- Réflexion sur la mutualisation de structures sportives et culturelles pour Fillière et les communes limitrophes
- Valorisation du tissu associatif par le soutien en communication
- Développement du réseau des bibliothèques avec l'augmentation des services (presse numérique, accès aux services en un clic, circulation des documents entre les bibliothèques) et des animations
- Création d'une salle des fêtes à Évires

Action sociale

AU QUOTIDIEN

Le bureau de l'action sociale assure la mise en œuvre des projets du Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS est une collectivité indépendante et distincte de la Commune de Fillière, qui met à sa disposition des agents.

1 directrice

1 Président (le maire)

2 agents

8 élus sur 16 membres au Conseil d'administration

La commune a en charge et assure :

- La gestion des 34 logements communaux
- L'inscription et le suivi de 210 demandeurs de logements sociaux (175 logements sociaux à Fillière)
- L'animation auprès des personnes âgées (environ 1 200 personnes de plus de 70 ans)
- L'accompagnement de 115 personnes fragiles
- La mise en œuvre d'actions solidaires
- La gestion des demandes de domiciliation

Le saviez-vous ?

Le bureau de l'action sociale, c'est aussi :

- **L'accompagnement pour tous les publics fragiles, de tous âges, sur toute la commune de Fillière, en particulier en temps de crise**
- **La gestion des aides sociales et d'obligation alimentaire**
- **L'attribution des bons alimentaires**
- **L'organisation du repas des aînés et de la distribution des paniers garnis**

BUDGET 2021

Le budget du CCAS est indépendant du budget de la commune. L'organisation du repas des aînés est sa dépense la plus importante. Les dépenses de personnel du CCAS sont portées dans le budget communal.

TOTAL FONCTIONNEMENT
= 27 059,89 €

SES VALEURS

Ecoute • Bienveillance • Accessible et ouvert à tous • Lien social

6 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ Création d'une **permanence physique et téléphonique**
- ☑ Prise en charge de la **compétence «logements sociaux»**
- ☑ Mise en place d'un **guichet unique** pour centraliser les demandes de logement social
- ☑ **Pilotage** de l'élaboration de l'analyse des besoins sociaux (besoins de la population en matière d'accompagnement social)
- ☑ **Réfèrent de l'État** pour l'appui à l'isolement
- ☑ **#COVID :** réalisation de masques en tissu avec les couturières bénévoles, suivi téléphonique quotidien des personnes vulnérables

LES + DE LA FUSION

Centralisation des missions liées à l'action sociale

Élargissement de l'offre de service : consultations de prévention santé, temps de parole pour les aidants familiaux avec la parenthèse d'Aloïs, ateliers numériques avec le Bus des Seniors, ateliers Equilibre Seniors

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Création d'un service dédié aux séniors pour créer du lien social, redynamiser les clubs, proposer des animations, organiser des sorties, des repas
- Actions en partenariat avec les CCAS du territoire et le CIAS du Grand Annecy : inventaire des services existants auprès des associations, bibliothèques…
- Harmonisation des critères et des processus d'attribution des logements sociaux avec toutes les communes du Grand Annecy
- Appui à la création d'une maison multigénérationnelle

Enfance, Jeunesse et Sports

AU QUOTIDIEN

Pôle opérations ciblées d'investissement
= 1 agent qui pilote les grands projets

1 élu référent + 8 membres de la commission

Petite enfance = **1 agent** pour un réseau de 70 assistant.es maternel.les

Périscolaire, extrascolaire, restauration scolaire = **66 agents**

1 responsable de pôle
Enfance, jeunesse et sports

Sport = **1 éducateur territorial** des activités physiques et sportives
renforcé en période de vacances scolaires

1 agent administratif

La commune a en charge et intervient sur :

- La gestion des bâtiments scolaires : 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et 3 écoles primaires (maternelle + élémentaire)
- 5 réfectoires
- 5 sites périscolaires
- 3 accueils de loisirs (extrascolaire)
- 1 accueil de loisirs "jeunes"
- 4 sites d'intervention petite enfance (crèche par exemple)
- 1 accueil administratif des familles
- 1 Relais d'Assistant.es Maternel.les itinérant

Le saviez-vous ?

Le pôle Enfance, jeunesse et sports, c'est aussi :

- **La gestion administrative des 1 000 enfants de la commune**
- **La préparation des plannings et activités à dimension pédagogique**
- **L'organisation de séjours et de sorties**
- **L'accompagnement individualisé et la relation avec les familles**
- **L'entretien et la propreté des locaux**
- **La mise en place d'un programme d'éducation sportive**

BUDGET 2021

TOTAL FONCTIONNEMENT SERVICE

= 722 455 €

(école, cantine, péri et extrascolaire, jeunesse, sport)

- Petite enfance : 257 600 €

TOTAL INVESTISSEMENT SERVICE

= 40 725 €

(amélioration des infrastructures)

SES VALEURS

Solidarité • Harmonisation • Partage d'expérience et mutualisation
Professionnalisation • Vivre ensemble

7 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ Élaboration du **projet éducatif territorial** 2019-2022 Labellisé "Plan mercredi"
- ☑ **Plus de bio** et **plus de local** dans les assiettes
- ☑ Création du **Relais d'Assistant.es Maternel.les**
- ☑ **+ de sport** dans l'éducation
- ☑ Ouverture d'un **accueil jeunes** 11-17 ans
- ☑ Organisation de **séjours de vacances** pour tous les âges
- ☑ Création du **Conseil Municipal Enfants**

LES + DE LA FUSION

Augmentation du budget des écoles d'environ 14% par enfant

Harmonisation des tarifs scolaires

Optimisation de la relation avec les familles

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Harmonisation de la qualité de la restauration scolaire
- Agrandissement de l'école de Saint-Martin-Bellevue et construction d'une école aux Ollières
- Construction d'un nouveau bâtiment à Thorens-Glières, intégrant une crèche et un local "jeunes"
- Construction de locaux pour une MAM (Maison d'Assistant.es Maternel.les) à Aviernoz

Citoyenneté et vie quotidienne

AU QUOTIDIEN

6 agents d'accueil*

1 responsable de pôle citoyenneté et vie quotidienne

1 élu référent

***1 accueil en mairie**
et 4 accueils en mairies déléguées
1 agence postale
soit 78,5 heures d'ouverture par semaine dont 20h mises à disposition pour l'agence postale de Saint-Martin-Bellevue

La commune a en charge et assure :

- L'accueil et l'orientation des usagers
- L'élaboration des actes d'état civil qui rythment la vie des habitants : reconnaissance, naissance (exceptionnellement), parrainage civil, PACS, mariage, certificat de décès
- Les mentions sur les actes civils pour tous les évènements de la vie : mariage, divorce, décès, etc.
- Le recensement
- Les cartes d'identité et passeports, sur rendez-vous à la mairie de Fillière
- La légalisation de signature, les attestations de vie, l'accueil des étrangers, les déclarations de meublés de tourisme…

Le saviez-vous ?

Le pôle citoyenneté et vie quotidienne, c'est aussi la gestion :

- **Des réservations de salle et de matériel (table, banc, barnum)**
- **Des débits de boisson**
- **Des jetons de machine à laver**
- **Des cimetières**
- **Des inscriptions sur les listes électorales et de l'organisation des élections**
- **Des vides-greniers**
- **Des déclarations de frontaliers**

SES VALEURS

Proximité • Écoute • Accessibilité • Qualité

3 GRANDS PROJETS RÉALISÉS

- ☑ **Maintien des accueils** sur les mairies déléguées
- ☑ **Harmonisation** des procédures
- ☑ Mise en place du **Répertoire Électoral Unique**

LES + DE LA FUSION

La professionnalisation des agents

Une continuité du service public plus importante, et des fermetures annuelles moindres

GRANDS PROJETS 2020-2026

- Poursuite de l'harmonisation des procédures
- Création d'un nouveau cimetière et rénovation du cimetière de Saint-Martin-Bellevue
- Mise en place d'une gestion des cimetières uniformisées
- Regroupement des accueils des différents services à la population en mairie de Fillière, en complément des accueils dans chaque village

Finances

AU QUOTIDIEN

1 responsable de pôle finances

3 assistant.es comptables

1 élu référent + 8 membres de la commission

La commune a en charge et intervient sur :

- La gestion du budget principal de la collectivité et de 4 budgets annexes (centre communal d'action sociale ; caveau-cimetière ; bois et forêts ; l'association foncière pastorale des Glières)
- Le suivi de l'exécution budgétaire des dix pôles
- La gestion de cinq régies de recettes et une régie d'avance
- La gestion et le suivi des dépenses des 7 écoles

Le saviez-vous ?

Le pôle finances, c'est aussi :

- **7 500 écritures comptables/an**
- **Le suivi financier d'une partie des interventions de secours sur le Plateau des Glières**
- **La gestion d'un parc locatif de 56 bâtiments**
- **La gestion administrative de l'association foncière pastorale de Glières**

BUDGET 2021

TOTAL FONCTIONNEMENT GÉRÉ PAR LE SERVICE

= 9 640 640 €

tous budgets confondus
(budget principal et budgets annexes)

TOTAL INVESTISSEMENT GÉRÉ PAR LE SERVICE

= 8 222 742 €

tous budgets confondus
(budget principal et budgets annexes)

SES VALEURS

Équité • Rigueur • Maîtrise

LES + DE LA FUSION

Maîtrise des dépenses publiques avec une politique de réduction des coûts

Optimisation de la facturation, dématérialisation complète de la facturation, simplification de la procédure

Hausse des investissements avec un taux d'imposition maintenu à bas niveau

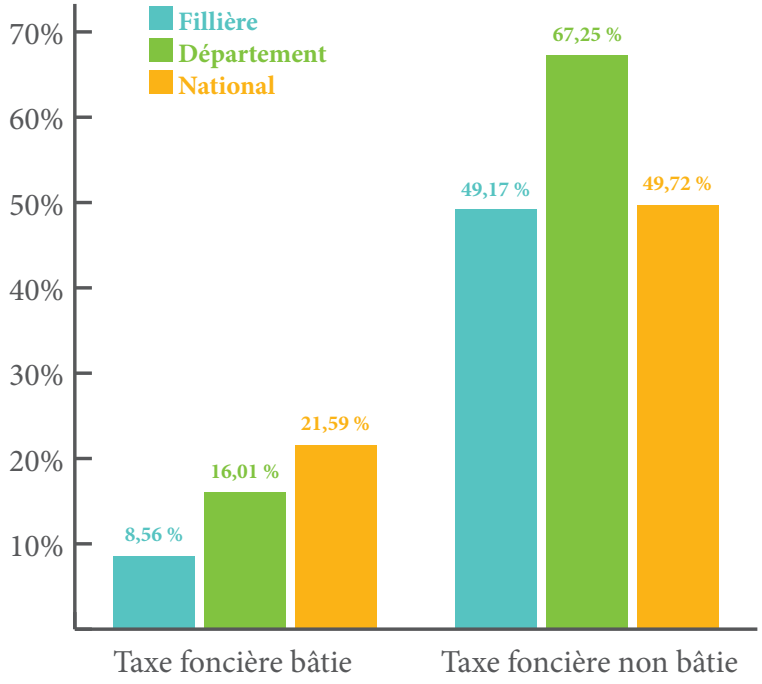

Zoom sur les produits de fiscalité directe

GRANDS PROJETS À VENIR

- **Élaboration et suivi du Plan Pluriannuel d'Investissement / Plan Pluriannuel de Fonctionnement pour la période 2021-2026**
- **Optimisation de la capacité d'investissement tout en maintenant des taux d'impositions modérés**
- **Mise en œuvre d'une stratégie de gestion financière**

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Accompagne la transformation numérique, assure la sécurisation constante des réseaux

2 agents

20 sites gérés
mairies, écoles, périscolaires, bibliothèques, centre technique municipal

17 serveurs

220 équipements gérés
dont 100 pour les écoles

307 500 € d'investissement
depuis 2017 pour les équipements numériques des écoles

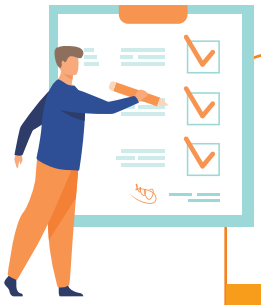

COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

Sécurise la collectivité pour plus de performance

1 agent

56 marchés
en cours d'exécution
dont 11 marchés pour 2021

6 types d'assurances
pour couvrir les différents domaines d'activités de la collectivité

1 470 hectares en gestion de biens

Environ **30** documents à étudier
sous l'aspect juridique/par mois.

RESSOURCES HUMAINES

Organise la collectivité de demain

4 agents

125 agents « gérés »

160 jours de formation suivis/an
(année de référence 2019)

Environ **3,8M €** annuel en gestion de paie

DIRECTION GÉNÉRALE ET ASSEMBLÉES

Organise la vie de la mairie et de ses instances

3 agents

163 délibérations rédigées/an (en moyenne)

Près de **600** courriers enregistrés (en moyenne)

+ de 7 400 électeurs

7 bureaux de vote organisés

COMMUNICATION

Facilite la vie en donnant des informations et permet à tous de s'exprimer

2 agents

2 à 3 magazines municipaux/an

+ de 70 affiches et flyers édités/an

+ de 60 articles de presse/TV/radio/an
transmis par la commune

10 à 15 articles publiés sur le site internet/mois
en moyenne

une trentaine de publications sur Facebook/mois
en moyenne

12 newsletters/an tous publics confondus

La participation

La participation citoyenne, c'est l'ensemble des démarches qui permettent d'associer les citoyens à l'action publique.

Les niveaux de participation :

1. INFORMATION

Porter à connaissance

2. CONSULTATION

Recueillir la parole des citoyens pour éclairer la décision des élus, solliciter les avis

3. CONCERTATION

Favoriser l'échange et la confrontation de points de vue pour éclairer la mission

4. CO-CONSTRUCTION

Arbitrer, décider ensemble

Plusieurs modes de participation pour Fillière :

1. AU CONSEIL CITOYEN

Créé pendant l'été 2019 par la municipalité, le conseil citoyen compte une vingtaine de membres issus de l'ensemble des villages de la commune :
conseil-citoyen@commune-filliere.fr
Il donne son avis et émet des propositions

2. EN COMITÉ DE PROXIMITÉ

Création en 2022, sujets de proximité abordés par les proches riverains

3. PAR PROJET

Selon un programme de participation autour de sujets précis (salle des fêtes d'Évires, centre-bourg de Thorens-Glières, d'Aviernoz, police pluricommunale, etc.)

ENVIRONNEMENT

- **Réduire les charges générales** de la commune (eau, électricité, chauffage)
- **Favoriser la transition énergétique** en créant un relais local d'informations : le « passe-temps écologique »
- Au côté du Grand Annecy, **impulser une démarche collective** de prévention, de réemploi et de valorisation des déchets
- **Poursuivre la politique d'acquisition** des parcelles boisées et des terrains situés dans les zones humides
- **Développer les énergies renouvelables**
- **Préserver et restaurer les écosystèmes**, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts

LOGEMENT

- Mettre en place une politique foncière pour **faciliter la construction de logements aidés et abordables**
- Soutenir des **projets d'habitats participatifs**

CADRE DE VIE

- **Réaménager les centres-bourgs**
- **Travailler à l'embellissement** du territoire
- **Aménager et entretenir** des espaces de loisirs
- Construire une **salle polyvalente à Évires**

COHÉSION SOCIALE

- **Créer un relais séniors :** aide aux démarches administratives, mise en place d'animations
- **Renforcer les liens intergénérationnels :** rencontres entre jeunes et anciens, aide à la construction d'une maison multigénérationnelle
- **Soutenir la construction d'une résidence service** pour les seniors
- **Aménager un lieu de troc, des jardins partagés**
- **Identifier et définir un maillage de sentiers pédestres** entre les différents pôles et les entretenir
- **Soutenir l'organisation d'une fête de Fillière**

AGRICULTURE

- **Préserver le foncier agricole**, lutter contre le mitage
- **Encourager le développement du maraîchage** et des circuits courts
- **Soutenir l'activité des agriculteurs du territoire** de l'ensemble des filières : limiter les conflits d'usages…
- **Augmenter la part du bio et des produits locaux** dans les restaurants scolaires

ENFANCE – JEUNESSE

- **Développer les capacités d'accueil de la petite enfance**
- **Création de chantiers pour les jeunes**
- **Développer les actions envers la jeunesse**, et agrandir le local jeunes
- **Adapter les bâtiments scolaires au besoin du territoire :** construire un groupe scolaire aux Ollières, une nouvelle école maternelle à Saint-Martin-Bellevue
- Installer un **Conseil Municipal Jeunes**

MOBILITÉ

- Au coté du Grand Annecy :
  - mettre en place des **transports en commun à Évires et aux Ollières**
  - créer une **voie verte le long de la Fillière**
  - construire un **parking-relais à Mercier**
  - rouvrir la **gare de Saint-Martin-Bellevue**
  - favoriser le **covoiturage** et les **mobilités douces**
- Au coté du Grand Annecy et du Département, **prendre en compte le vélo** dans nos aménagements routiers

PARTICIPATION CITOYENNE

- **Conforter le Conseil citoyen** et réaffirmer son role d'avis et de force de propositions auprès des élus
- **Mettre en place des comités de proximité**
- **Associer la population aux projets** structurants
- **Conforter le Conseil Municipal Enfants**
- **Créer un Conseil Municipal Jeunes**

COMMUNICATION

- Organisation de **réunions décentralisées**
- Installer une **application sur les portables**
- Élaborer un **guide pour les habitants**, un annuaire des associations, des artisans, commerçants et producteurs agricoles
- Proposer un **site Internet plus attractif** avec un agenda des manifestations communales
- **Diversifier et renforcer les modes de communication** (numérique et papier)

ÉCONOMIE

- Au coté du Grand Annecy, **dynamiser la vie économique et l'emploi** en consolidant les zones d'activités
- Veille au **maintien du commerce de proximité**
- Au coté du Grand Annecy, **accompagner un tourisme éco-responsable**
- Réfléchir à de **nouvelles formes de distribution commerciale :** marchés, commerces ambulants

CULTURE

- Mettre en place un **budget alloué à la culture**
- Développer les **activités autour des bibliothèques** et renforcer leur réseau
- **Valoriser notre terroir et notre patrimoine**
- **Initier un jumelage européen**

VIE LOCALE

- Offrir un **accueil de qualité** et plus adapté aux modes de vie
- **Délocaliser les réunions** du Conseil Municipal
- Mettre en place un **espace France Services**
- Créer une **police pluricommunale**

SPORT

- Créer un **syndicat intercommunal pour construire un équipement sportif**

Comprendre la collectivité

« Première étape pour un particulier qui a pour projet d'étendre sa construction d'habitation : s'assurer que l'ES ou la SP soit supérieure à 5m² mais inférieure à 20m². Dans ce cas, il doit déposer une DP. Au-delà, de 20m², le dépôt d'un PC est obligatoire, sauf en zone U du PLU où le PC n'est obligatoire qu'à partir d'une SP ou ES supérieure ou égale à 40m². »

Vous n'avez pas compris ce texte ? C'est normal ! L'univers des collectivités territoriales et des compétences publiques est truffé de termes techniques et d'acronymes parfois complexes. Pour une meilleure compréhension des rouages et des projets de la commune, voici une liste non-exhaustive de mots issus de ce jargon, ainsi que leur définition :

Budget de fonctionnement
Ensemble des recettes et des dépenses liées à la vie courante de la collectivité et nécessaires à son bon fonctionnement.

Budget d'investissement
Ensemble des recettes et des dépenses liées aux projets structurants et travaux importants.

Budget prévisionnel
Budget anticipant recettes et besoins financiers pour l'année N+1.

CAUE
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

CCAS
Centre communal d'action sociale.

CIAS
Centre intercommunal d'action sociale.

CME
Conseil municipal des enfants.

Commune nouvelle
Une commune nouvelle est une commune issue de la fusion de plusieurs communes. Après la fusion, il n'y a plus qu'une seule et unique collectivité territoriale.

DP
Déclaration préalable.

DSP
Délégation de Service Public. Contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un autre organisme (privé ou public).

ES
Emprise au Sol.

PC
Permis de construire.

PLU
Plan Local d'Urbanisme : règles d'urbanisme qui déterminent les conditions d'aménagement et d'occupation des sols sur la commune.

PLUI
Plan Local d'Urbanisme intercommunal : règles d'urbanisme qui déterminent les conditions d'aménagement et d'occupation des sols à l'échelle du Grand Annecy.

PPI
Plan Pluriannuel d'Investissement.

RAM
Relais d'Assistant.es Maternel.les.

RNU
Règlement national d'urbanisme : encadre les projets urbains en l'absence de PLU.

SP
Surface de plancher.

Tribunes
Espace réservé à l'expression des élus minoritaires sur les supports de communication communaux.

VIVONS FILIÈRE

Notre équipe vous remercie chaleureusement de la confiance que vous nous avez portée lors des élections du printemps 2020. Nous ne sommes pas encore intervenus dans ces colonnes mais avons essayé avant tout de faire entendre nos… 2 voix lors des conseils municipaux de 2020.

Nous nous sommes impliqués dans différentes commissions (culture, associations, finances, scolaires, techniques) afin de prendre le pouls de la situation communale.

Il ressort de cette première année de mandat un sinistre constat : la commune ne dispose pas de projets d'envergure adaptés à sa croissance démographique comme devrait le mériter notre territoire et le conseil municipal, plutôt qu'un lieu de débat, s'avère n'être que la chambre d'enregistrement des décisions courantes, d'urbanisme par exemple, peu axées sur les préoccupations des habitants.

A ce titre, nous avons voté contre le budget 2021 car nous l'estimons insuffisamment ambitieux pour combler la carence d'équipements d'une commune de presque 10000 habitants. Nous attendons toujours la présentation du plan d'investissement de l'équipe majoritaire qui n'est toujours pas acté à l'automne 2021. Dans ce domaine de l'investissement parlons des écoles : Un lancement de projet pour les Ollières qui devrait sortir de terre pour l'automne 2022, un retard affligeant pour l'école de St-Martin dont le projet n'avance pas (un an que le CAUE travaille sur une étude toujours pas terminée) et qui prévoit de nouvelles briques Lego comme salles de classes en 2022. Le développement de l'urbanisme ne suit absolument pas le développement humain, non maîtrisé.

Autre constat, la commune nouvelle a délégué de nombreuses compétences au Grand Annecy (développement économique, environnement, urbanisme, transport) dont elle est entièrement dépendante ; nous attendons inlassablement que les voix de Fillière se fassent entendre mais le Grand Annecy, en pleine restructuration, lance des études générales dans de nombreux domaines qui ne se transforment pas pour le moment en investissement local. Nous souhaitions d'ailleurs nous investir dans certains domaines de compétences mais la majorité nous en a éloignés.

Ce numéro étant axé sur les orientations de la commune nouvelle, il serait temps de dresser un bilan financier de celle-ci, non pas en termes de capacité d'investissement comme il a été fait, mais en celui des coûts engendrés par le Grand Annecy (analyse coût-avantages), ou encore la répartition des recettes/dépenses par commune déléguée qui semble peu équitable.

Si cette tribune est trop courte pour nos constatations diverses, nous souhaitons avant tout vous entendre. Nous vous invitons donc à venir vous exprimer sur le site www.filaplomb74.com (ou https://filaplomb74.wixsite.com/filplomb) ou à l'adresse filaplomb74@gmail.com. A bientôt !

Lionel Fillion (lionel.fillion@commune-filliere.fr) - Estelle Ditta (estelle.ditta@commune-filliere.fr)

RETROUVER ÉVIRES

La démarche de Retrouver Evires ne faiblit pas. Comme annoncé, une deuxième pétition est en cours de signature, suite à la demande du Préfet. Elle confirmera la première, qui indiquait pour rappel que la majorité des Eviroises et Evirois souhaite une défusion pour retrouver leur commune multicentenaire. La situation sanitaire liée à la Covid ne permet malheureusement pas le déploiement de toutes les actions et rencontres avec les citoyens prévues, ce que nous déplorons. Par contre, la mobilisation est toujours aussi active.

Le choix démocratique du peuple doit être souverain et respecté dans notre République. Et à Evires, celui de ses habitants est clair : Retrouver une commune qui a tout pour bien fonctionner et qui est riche d'une identité géographique, humaine et culturelle très forte, au carrefour du Plateau des Bornes, du Pays de Fillière et du Pays Rochois. Nous ne voulons pas devenir « une petite ville de demain » mais bien rester une belle commune rurale d'aujourd'hui !

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore signé la pétition, vous pouvez vous signaler à cette adresse :
collectif.evires@gmail.com

Chaque groupe est libre de transmettre ou non sa tribune dans le temps imparti. Il appartient au conseil municipal, par l'adoption de son règlement intérieur dans les six mois de son installation, de déterminer dans le bulletin municipal d'information l'espace réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale. Dans l'attente de ce nouveau règlement, qui définira les modalités de cette expression politique, une répartition provisoire a été présentée en Conseil Municipal et mise en place.

Fillière, ma commune

1 mairie et 5 mairies déléguées

5 églises

5 écoles

5 bibliothèques

4 salles communales

environ 15 lieux de mémoire (stèles et plaques commémoratives)

1 espace d'exposition

1 MJC

1 cinéma

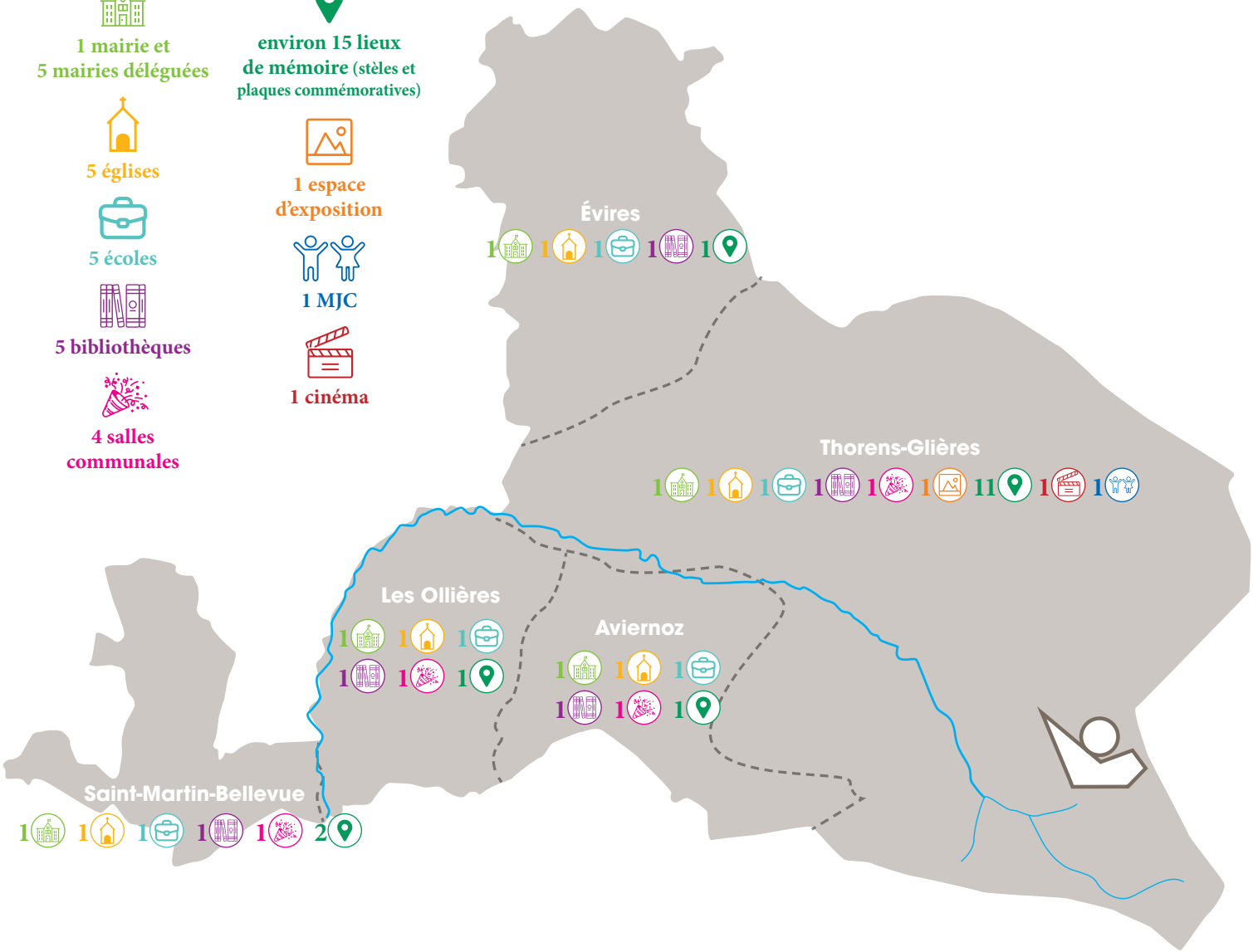

9 564 habitants
+ 1,1%/an
+13,3% en 10 ans

115 naissances
enregistrées en 2020, contre 90 en 2007

119,4 km²
soit 4,3 fois le Lac d'Annecy

2ème commune haut-savoyarde pour sa taille

Environ **1 268 hectares de forêt communale**

124 associations

Environ **1 050 enfants scolarisés**

124 agriculteurs

Testez vos connaissances !

Répondez au quiz et consultez les réponses en bas de page :

1. Laquelle de ces compétences n'est pas une compétence communale ?

a. La voirie
b. Les transports
c. La culture
d. L'enfance

2. À combien estime-t-on le nombre de kilomètres de routes entretenues par les services de la commune ?

a. 70 km
b. 90 km
c. 130 km
d. 150 km

3. Le pôle cadre de vie et services techniques assure le ramassage des déchets ménagers.

a. Vrai
b. Faux

4. Combien compte-t-on de services ressources, accompagnant les pôles dans la mise en œuvre des politiques publiques ?

a. 0
b. 3
c. 5
d. 7

5. Quel métier ne compte pas parmi les métiers recensés au sein du Pôle Enfance Jeunesse et Sports ?

a. Cantinier.e
b. Assistant.e administratif.ve
c. Éducateur.trice sportif
d. Professeur.e des écoles

6. Combien de points d'accueil du public y a-t-il à Fillière ?

a. 1
b. 2
c. 4
d. 5

7. À Fillière, il existe déjà une instance de participation appelée le « conseil citoyen ».

a. Vrai
b. Faux

8. Pour accéder aux 5 bibliothèques de Fillière, il faut :

a. 5 cartes de lecteurs (1 par bibliothèque)
b. 1 carte de lecteurs unique pour les 5 bibliothèques

9. Le nombre de séniors de plus de 70 ans suivis par le CCAS est d'environ :

a. 500
b. 1 200
c. 3 000
d. 5 000

10. Chaque année, la commune traite :

a. Plus de 250 dossiers d'urbanisme
b. Plus de 450 dossiers d'urbanisme
c. Plus de 650 dossiers d'urbanisme
d. Plus de 750 dossiers d'urbanisme

11. Le montant d'investissement prévu pour ce mandat est d'environ (jusqu'en 2026) :

a. 9,5 millions
b. 22,5 millions
c. 28 millions
d. 40,5 millions

12. Pour vous, ZAC signifie :

a. Une zone d'activité commerciale
b. Une zone d'aménagement concerté
c. Une zone animalière classée

Les résultats

1) b. *Les transports, et de façon générale, la mobilité relève de l'agglomération. Informations : www.grandannecy.fr*
2) d. *150km… autant de routes communales à entretenir mais aussi à déneiger en hiver !*
3) Faux… mais vrai. *La collecte de déchets est assurée par les agents du Grand Annecy. Malheureusement, les nombreuses incivilités conduisent régulièrement les agents communaux à nettoyer les abords des points d'apports volontaires, trop souvent encombrés de cartons et autres déchets à l'abandon… Du temps perdu pour les agents et un espace public souillé par le manque civisme.*
4) c. *Il existe 5 services « supports » qui, chacun à sa façon, contribue au bon fonctionnement de la collectivité.*
5) d. *Les professeurs des écoles et de façon générale, tout le corps enseignant, ne dépendent pas de la commune mais de l'éducation nationale.*
6) d. *5 mairies déléguées sont réparties sur Fillière, une dans chaque village.*
7) a. Vrai. *Le conseil citoyen a été créé en 2019 et rassemble les citoyens autour de thèmes et de questions relatifs aux projets communaux.*
8) b. *La carte de lecteurs au tarif de 5€ permet de bénéficier des 30 000 titres disponibles sur les 5 bibliothèques de Fillière.*
9) c. 1 200.
10) d. *Plus de 750 dossiers d'urbanisme (793 en moyenne !).*
11) c. *28,5 millions d'euros sont prévus au PPI.*
12) b. *ZAC signifie "zone d'aménagement concerté". Au Bognon, elle pourrait accueillir des logements et des équipements publics.*

Faisons Fillière à votre image !

Détachez la page et réalisez le portrait chinois de la commune.

Page à retourner à l'accueil de votre mairie ou à envoyer par mail à : participation@commune-filliere.fr

Jeu disponible sur le site de la commune : www.commune-filliere.fr

Si la commune de Fillière était…

une couleur

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

une odeur

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

un plat

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

un hashtag

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

une chanson, une musique

.....

.....

M_3 O_2 T_2

Si la commune de Fillière était…

un mot

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

un paysage

.....

.....

Si la commune de Fillière était…

une émotion

.....

.....